

VALORISER



PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

N°23 - Mars - avril 2021

Le magazine

DOSSIER

**Une ressource
au fil de l'eau**

ACTUALITÉS

**Le Pass commerce
artisanat s'ouvre
au numérique**

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Saint-Aubin-d'Aubigné,
rayon solidarité**

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné

Cela fait maintenant un an que nous vivons un contexte sanitaire très particulier qui impacte notre quotidien. Nous devons continuer à porter le masque et respecter les gestes barrières. Cette vigilance, individuelle et collective, est nécessaire pour limiter le plus possible la propagation du virus et espérer une amélioration de la situation pour pouvoir reprendre une vie normale.

Les groupes de travail et commissions de la Communauté de communes sont en place. Les conditions de travail sont adaptées au contexte sanitaire et les réunions se tiennent principalement par visioconférences.

La modification n°1 du PLUi a été validée et a permis de faire les ajustements nécessaires.

Le bilan du projet de territoire 2017-2020 a été établi. Sur cette base l'ensemble des élus communautaires et des communes vont fixer les priorités et la feuille de route pour la période 2021-2026, pour un territoire durable, à vivre pour tous, et engagé dans une transition écologique et énergétique.



Visite de la ferme du P'tit Gallo avec Nathalie Appéré, Présidente de Rennes métropole et André Crocq, vice-président de Rennes Métropole à l'occasion de la rencontre pour une coopération inter-EPCI à l'échelle du Pays de Rennes et du bassin de vie.

Pour expliquer « l'envers du décor » de l'eau qui coule à nos robinets, le dossier de ce numéro de votre magazine Val d'Ille-Aubigné est consacré à l'organisation de la compétence eau potable. Les élus de la Communauté de communes ont fait le choix de transférer la production et la distribution de l'eau potable à la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR). Ceci ne change rien pour chacun.e d'entre nous. Il s'agit d'une nouvelle étape d'organisation rendue nécessaire par l'évolution réglementaire, et qui doit permettre de gagner en efficacité, en prix et en qualité.

En complément il importe de souligner le renforcement d'actions pour reconquérir et préserver la qualité de l'eau. Pour amplifier les travaux nécessaires d'amélioration, qui sont assurés par le syndicat de bassin versant de l'Ille, Illet et Flume, l'engagement financier de la Communauté de communes est multiplié par trois. Par ailleurs le Val d'Ille-Aubigné intègre la démarche Terres de Sources portée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, qui encourage les pratiques agricoles respectueuses de la qualité de l'eau notamment en amont des captages d'eau potable.

Le nouveau conseil de développement a été validé pour les 3 prochaines années. Instance de participation citoyenne, il est constitué de 40 personnes volontaires, à parité femmes-hommes, domiciliés dans toutes les communes du territoire. Les dossiers structurants de la Communauté de communes, tel que le prochain projet de territoire, leur seront soumis pour avis. La Communauté de communes sera également à l'écoute sur tous sujets d'intérêt général sur lesquels ils souhaiteront faire des propositions.

En vous souhaitant une bonne lecture
Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse

ENVIRONNEMENT

Des travaux de restauration écologique à Andouillé-Neuville



Le Val d'Ille-Aubigné a réalisé cet hiver des travaux de restauration de milieux naturels autour de la ZA de l'Ecoparc (Andouillé-Neuville) afin restaurer des réservoirs de biodiversité, anciennes pâtures en déprise depuis quelques années.

Un broyeur forestier est intervenu sur 3 500m² de landes, broyant et exportant les sapins présents sur la parcelle ainsi que la molinie (graminée) qui prenait le dessus sur l'ajonc nain et les bruyères, espèces d'intérêt communautaire. Trois mares ont été

restaurées. Des saules ont été abattus afin d'augmenter l'ensoleillement, de diversifier les habitats. Une partie des pièces d'eau a été curée.

D'autres travaux sont prévus afin de préserver ces espaces de landes, sans supprimer pour autant toutes les friches qui constituent des habitats intéressants pour un grand nombre d'espèces. Ces travaux sont cofinancés par la Région Bretagne (Contrat Nature) et l'Union européenne (FEADER).

Paillage : jardinez au naturel

Dans le cadre du développement de la filière bois locale, le Val d'Ille-Aubigné valorise le bois issu de l'entretien des haies bocagères en paillage pour les petites branches. Celui-ci est utilisé pour les nouvelles haies plantées et proposé à la vente aux communes. Les branches de diamètre plus important sont transformées en bois énergie. Le paillage en copeaux de bois est une alternative gagnante au désherbage. Il maintient

l'humidité du sol pendant la période estivale, le protège de l'érosion. Sa décomposition enrichit la terre en matière organique indispensable à sa structuration et au développement de la microfaune.

► + **infos** : semaine des alternatives aux pesticides, du 20 au 30 mars, organisée par le Syndicat mixte des bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume, <http://bvii.fr>



LES PAPILLONS

Le Collier-de-corail (*Aricia agestis*)

Taille : 3 cm d'envergure

Morphologie : Les ailes fermées il présente de nombreuses taches noires et une bande tachetée orangée très visible.

Les ailes ouvertes sont brunes.

Habitat : Les pelouses, les lisières de forêt et les landes.

Répartition : Toute l'Europe

Statut de protection : Non protégée

Période d'observation : Dès la fin du mois d'avril par beau temps.

Anecdote : Son joli nom vient de l'alignement de ses taches orange sur le bord de l'aile.

VALORISER
PARTAGER

Val d'Ille
Aubigné

Directeur de la publication : M. le Président. **Mise en page** : Studio Bigot. **Rédaction** : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli. **Crédit photos** : photo de couverture : Valentin Audebert, Val d'Ille-Aubigné, Yves Bigot, Simon Bourcier, Zélie Pottier, SMBIF, adobe stock, Guy Castel. **Impression** : Imprimerie des Hauts de Vilaine - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC. **Tirage** : 16 500 exemplaires. **ISSN** : 2553-4025 - **Dépôt légal** : mars 2021.



MOBILITÉ

Des ateliers de réparation vélo au printemps



Forts de leur succès l'automne dernier, les ateliers de réparation itinérants et participatifs reprennent leur tournée. Les mécaniciens bénévoles de l'association Transports mobilité se déplacent à bord de leur camion-atelier, équipé d'outils et de pièces de rechange. Venez avec votre vélo et laissez-vous guider pour apprendre. C'est gratuit - dans la limite de 50 € par vélo. L'initiative est soutenue par la Communauté de communes et l'ADEME dans le cadre du dispositif CEE.

- 20 mars, place de la mairie, Saint-Médard-sur-Ille (14h30-17h30).
- 10 avril, au café Chez Léonard, Andouillé-Neuville (14h30-17h30).
- 18 avril, four à pain, Vignoc (10h-13h).
- 29 mai, festival Carambole, Sens-de-Bretagne (14h30-17h30).
- 12 juin, fête du vélo du Val d'Ille-Aubigné, la Plouisière, Guipel (à partir de 10h).
- 26 juin, journée citoyenne, devant la mairie, Aubigné (14h30-17h30).

Les écoles en selle



Malgré la crise sanitaire, le programme Savoir rouler à vélo se poursuit dans les écoles du Val d'Ille-Aubigné. Après Saint-Aubin-d'Aubigné et La Mézière, c'était au tour des CM1-CM2 des écoles de Melesse, Montreuil-sur-Ille, Montreuil-Le-Gast, Feins et Saint-Germain-sur-Ille de monter en selle en février, formés pendant dix heures à

la pratique du vélo sécurisée et autonome par l'association Team Sprint Energy.

Les écoles d'Andouillé-Neuville, Langouët, Mouazé, Saint-Médard-sur-Ille, Sens-de-Bretagne, Vieux-Vy-sur-Couesnon et Vignoc prendront le relais entre mars et juin.

PETITE ENFANCE

Une micro-crèche à la Mézière

En mars, une nouvelle crèche ouvre ses portes à La Mézière. Les Chérubins malins accueillera 10 enfants + 1 place d'urgence. L'équipe, déjà recrutée, sera composée d'une éducatrice de jeunes enfants et de trois accompagnantes petite enfance. La crèche sera ouverte du lundi au vendredi (8h-18h30). Un jardin est situé à l'arrière du bâtiment.

► **Renseignements et préinscriptions :**
<https://la-meziere-35520.les-cherubins-creches.com>
 ou tél. : 07 85 63 42 04.

Une démographie à la hausse

L'Insee a publié en début d'année les chiffres du recensement de population pour la période 2013-2018. Sans surprise, la démographie du Val d'Ille-Aubigné est à la hausse. Melesse demeure la commune la plus peuplée (6 803 habitants, +2,8 %), suivie de La Mézière (4 932 habitants, +1,8 %). Les communes de Saint-Aubin-d'Aubigné (3 859 habitants, +2,6 %) et Montreuil-sur-Ille (2 389 habitants, +1,6 %) voient également leur population progresser. Mais c'est Mouazé qui enregistre la plus forte hausse (+6,5 %).

La population de la plupart des communes augmente. C'est le cas à Andouillé-Neuville (+1,8%), Vignoc (+1,7 %), Gahard (+1,7 %) Vieux-Vy-sur-Couesnon (+1,6 %), Saint-Germain-sur-Ille (+1%) et Saint-Gondran (+ 0,9%). Mais certaines progressent moins vite ou restent stables : Langouët (+0,2%), Montreuil-le-Gast (+0,2 %), Guipel (+0 %) et Sens-de-Bretagne (+0 %). Trois communes seulement enregistrent une baisse de population : Aubigné (-0,2%), Saint-Médard-sur-Ille (0,6%) et Saint-Symphorien (-0,9 %).

ENVIRONNEMENT

En lutte contre les espèces exotiques envahissantes

L'Agence régionale de santé (ARS) a missionné la FREDON Bretagne pour lutter contre les plantes invasives dangereuses, en particulier l'ambrosie à feuilles d'armoise, le raisin d'Amérique, la berce du Caucase et le datura stramoine.

Sous l'impulsion de la DREAL et de la Région Bretagne, la stratégie s'organise sur le territoire avec trois temps successifs

d'information, de diagnostic puis de proposition d'actions en 2021. Si vous observez une de ces plantes, prenez-la en photo, localisez-la précisément sur une carte et envoyez vos informations à la FREDON Bretagne qui vous confirmera son identité.

► **+ infos :** fredon@fredon-bretagne.com ou tél. : 02 23 21 18 18.



TOURISME

Le sentier des vergers

Retrouvez à chaque numéro une nouvelle idée de balade sur l'un des 32 sentiers de randonnée du Val d'Ille-Aubigné parmi les 288 km d'itinéraires balisés, accessibles à pied, à vélo et à cheval.



Lieu : Montreuil-sur-Ille
 Départ : Parking de l'église
 Distance : 17,7 km
 Durée : 4h30
 Dénivelé : 160 m D+
 Balisage : balisage FFR de couleur jaune
 Thème : patrimoine

Les traversées de village constitueront des moments forts de votre promenade. Elles attireront votre œil sur les nombreuses longères et fermes remises en état pour la plupart dans le respect des règles de restauration. Vous y remarquerez aussi des éléments de petit patrimoine. Laissez parler votre imaginaire pour redécouvrir ce qui faisait la vie d'autrefois, l'organisation et l'animation locale de ces hameaux : fours, puits, dépendances...

A voir :
 Les ruines du château (11^e siècle) des seigneurs d'Aubigné ont forgé l'histoire d'Aubigné où subsistent encore un donjon, la maison du corps de garde et l'octroi. L'église paroissiale Notre-Dame de la Ville d'Aubigné renferme des éléments magnifiques classés.

En VTT
 Les vététistes peuvent emprunter le circuit n°13 de l'étang de Boulet. Au départ de la base de loisirs, ce circuit de 22 km (1h30) vous entraîne sur des chemins creux. Vous longerez une portion du canal d'Ille-et-Rance. Quelques belles montées vous attendent ainsi qu'une belle descente menant au halage (dénivelé : 270m D+). Un sentier d'interprétation vous permet de découvrir les richesses naturelles de cet espace protégé.

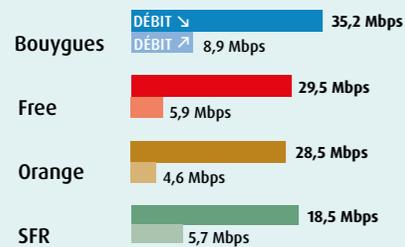
Fiche détaillée des circuits sur www.valdille-aubigne.fr

TECHNOLOGIE

Baromètre Kicapte

Résultats des tests réalisés entre septembre 2019 et août 2020.

Débits descendants et montants



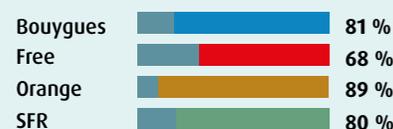
Navigation web

Proportion des pages web téléchargées en moins de 10 secondes.



Lecture de vidéos

Proportion de vidéos lues avec moins de 10 secondes d'attente.



URBANISME

PEM de Montreuil-sur-Ille : chantier en cours

Lancés en décembre, les travaux du parking de la gare de Montreuil-sur-Ille avancent. La phase 1 du chantier s'achèvera en avril. Les terrassements sont terminés sur cette partie, les bordures sont en cours. Les plantations seront réalisées courant mars.



TOURISME

Une nouvelle saison au Domaine de Boulet

C'est l'heure de la réouverture au Domaine de Boulet - sous réserve des annonces gouvernementales. Une nouvelle saison durant laquelle le respect des gestes barrières sera toujours d'actualité mais n'empêchera pas de passer de bons moments de détente et de loisirs.

Le centre nautique

Des cours de voile tout niveau (initiation, perfectionnement) sont proposés aux enfants et aux adultes le mercredi et le samedi à partir du 10 mars. Pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent passer une semaine en stage du lundi au vendredi, en 1/2 journée ou à la journée complète.

Le camping

Il ouvrira le 1^{er} avril. Plusieurs types d'hébergements y sont proposés : emplacements tentes et caravanes, chalets et petites huttes insolites.

L'été dernier, l'expérimentation du site « sans poubelle » a été un succès. Ce mode de gestion citoyenne des déchets est reconduit cette année. Ensemble, protégeons la nature.

► + infos : 02 99 69 70 69
contact@domaine-de-boulet.fr ;
www.domaine-de-boulet.fr ;

LE CAMPING AU NATUREL

Le Val d'Ille-Aubigné compte une aire naturelle de camping, à Saint-Médard-sur-Ille. Elle ouvrira le 15 avril. Le terrain dispose de 24 emplacements avec électricité (tente, caravane, camping-cars avec aire de service à proximité), de sanitaires (douches chaudes, WC), de tables de pique-nique, de box vélos.

► + infos : mairie de Saint-Médard-sur-Ille, tél. : 02 99 55 23 53 / mairie@saint-medard-sur-ille.fr



Une ressource au fil de l'eau

Début 2021, le Val d'Ille-Aubigné transfère la production et la distribution d'eau potable à la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR). Un choix stratégique pour gagner en efficacité, en prix et en qualité.

D'où vient donc l'eau potable qui coule de nos robinets ? Un peu d'ici mais aussi d'ailleurs. Le territoire du Val d'Ille-Aubigné a une particularité topographique : il se situe en tête de bassin versant. La zone est drainée par de petits cours d'eau, proches des sources. Lesquels s'écoulent vers le Mont-Saint-Michel, Dinan et Arzal. En Bretagne, l'eau brute est principalement prélevée en surface. C'est l'inverse chez nous. Le Val d'Ille-Aubigné compte trois usines de production d'eau potable, situées à Feins, Gahard et Saint-Aubin-d'Aubigné. Toutes pompent l'eau brute dans les nappes souterraines. Mais pas en quantité suffisante pour satisfaire la totalité de nos besoins. Ces points de captage ne couvrent que 2/3 des approvisionnements en eau potable du territoire. Le reste est fourni principalement par les usines de Villejean, à Rennes, et de Rophémel, dans les Côtes-d'Armor, appartenant à la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

Un gestionnaire unique

Historiquement, la gestion locale de l'eau est un millefeuille administratif complexe. Six syndicats mixtes se partageaient jusqu'à

présent les missions de distribution d'eau potable sur les 19 communes du Val d'Ille-Aubigné. Avec autant de niveaux de services et de grilles tarifaires. Le 1^{er} janvier 2020, la loi a transféré aux Communautés de communes les compétences relatives à l'eau et à l'assainissement. Le Val d'Ille-Aubigné a choisi de déléguer le volet eau potable à la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR). Les communes de Melesse, La Mézière et Montreuil-le-Gast étaient déjà adhérentes. Début 2021, treize autres y souscriront à leur tour. Gahard, Sens-de-Bretagne et Vieux-Vy-sur-Couesnon devraient sauter le pas en 2022. Conséquence ? La prochaine facture d'eau potable sera à en-tête de la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR). Mais toujours avec le tampon SAUR ou Véolia, qui restent les délégataires du service public de distribution d'eau et demeurent également exploitants des usines de Feins, Gahard et Saint-Aubin-d'Aubigné.

Des moyens renouvelés

La Collectivité Eau du Bassin Rennais n'est pas une inconnue. Le syndicat mixte regroupé Rennes Métropole et une partie des

six Communautés de communes voisines. Il emploie 50 agents en charge de la préservation des ressources, de la production et de la distribution d'eau potable à 530 000 habitants. De la source jusqu'au robinet. Pourquoi ce choix ? « On change de braquet, résume Sandrine Eynard, responsable du pôle eau et assainissement du Val d'Ille-Aubigné. CEBR est une structure professionnelle qui dispose de moyens humains et techniques solides pour entretenir les ouvrages, les réseaux mais aussi protéger la ressource et sensibiliser aux économies d'eau ».



Le renouvellement du bocage est une composante essentielle pour une eau de bonne qualité.

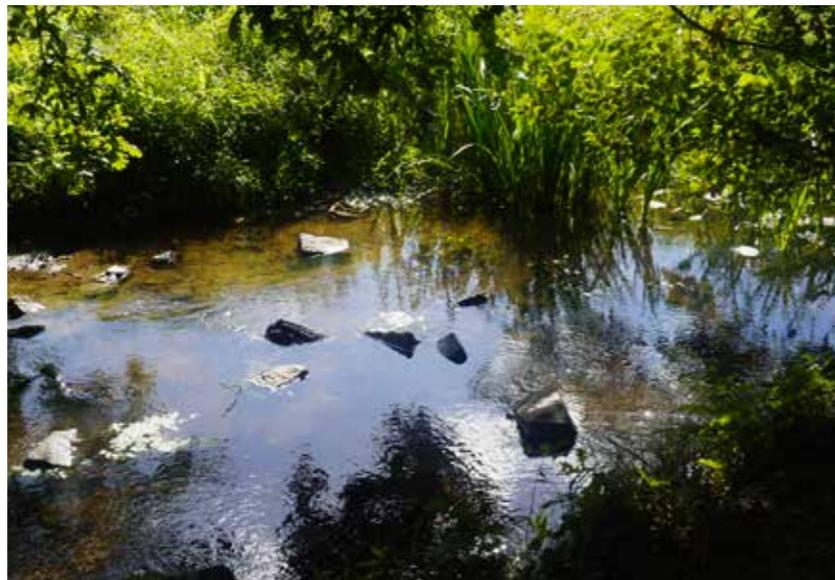
Même dans une région bien arrosée, l'approvisionnement inquiète. L'Ille-et-Vilaine est un département attractif. Le niveau de consommation d'eau potable attendu en 2030 a été atteint avec dix ans d'avance. Le fonds ECODO de CEBR cofinance les investissements de réduction des consommations d'eau des plus gros consommateurs (communes, entreprises...). Le même programme propose aussi des animations dans les écoles.

Une facture allégée

Au robinet, l'eau aura toujours le même goût. Mais la facture devrait être moins salée. « Nous bénéficierons de la péréquation tarifaire qui compense les surcoûts de production et de distribution d'eau potable en zone rurale ». Le prix / m³ devrait baisser progressivement de -30 % en moyenne. Sociale et progressive, la grille tarifaire CEBR inclut la gratuité des 10 premiers m³ ainsi qu'une réduction à partir du troisième enfant. « Plus on consomme, plus on paie cher ». La convergence vers un prix unique applicable aux 19 communes devrait se faire dans un délai de huit ans.

Des milieux protégés

À la source, un autre changement fait l'actualité. Au 1^{er} janvier 2020, le syndicat mixte du bassin versant de l'Ille et de l'Illet a fusionné avec celui de la Flume. Le nouveau syndicat mixte des bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume (SMBIIF) couvre un territoire de 175 000 habitants, 450 exploitations



agricoles et 900 km de cours d'eau, répartis sur 39 communes dont l'essentiel des communes du Val d'Ille-Aubigné.

En cadeau de naissance, les collectivités adhérentes se sont cotisées pour tripler leur participation financière au programme de travaux (2020-2022). Celui-ci mobilisera davantage de moyens (3,5 M€) pour restaurer les milieux aquatiques, les débits et les tracés naturels des cours d'eau.

Objectif qualité

Car malgré les efforts réalisés, l'état des masses d'eaux locales reste encore médiocre. Non conforme dans l'ensemble à la réglementation européenne. « Les cours d'eaux les plus vulnérables sont situés dans les secteurs fortement urbanisés ou

réaménagés. Là où la pression démographique, économique et agricole est la plus forte ».

Au titre de sa compétence environnement, le Val d'Ille-Aubigné s'emploie déjà à faire barrage, en protégeant les zones humides et en replantant le bocage. Deux bonnes façons de lutter naturellement contre les pollutions des produits phytosanitaires ou des rejets d'assainissement. En aval, des essais sont en cours pour améliorer le traitement des eaux, notamment de molécules émergentes (souvent dérivées des pesticides). Mais rassurons-nous : l'eau du robinet est potable. « L'eau est même le produit alimentaire le plus contrôlé, en continu, 24h/24 ». Les Français en consomment en moyenne 148 litres par jour et par personne.



PAROLE D'ÉLU

**Bernard Louapre, Vice-président à l'eau potable et assainissement
Maire de Sens-de-Bretagne**

« En rejoignant la Collectivité Eau du Bassin Rennais, nous faisons un pas de plus vers l'unification de notre organisation de production et d'exploitation. C'est une façon de garantir à toutes les communes un même niveau d'investissement dans la modernisation et l'entretien des réseaux.

La motivation est technique. Elle est aussi financière. À plusieurs, on paie forcément moins cher. Le système de péréquation

tarifaire profitera aux communes les plus éloignées des boucles de distribution ou des points de captage.

N'oublions pas l'environnement. Les actions de protection de la ressource, des milieux humides et de lutte contre le gaspillage sont plus efficaces à grande échelle.

L'union fait la force. C'est aussi vrai pour l'eau potable ».

Syndicat mixte des bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume (SMBIIF)

Fanny Dubeau

« Le Val d'Ille-Aubigné est un cas particulier. L'eau potable n'est pas prélevée sur ce territoire dans les rivières mais dans des nappes phréatiques peu profondes. Les pratiques et les usages en surface peuvent donc avoir un impact direct sur la qualité de l'eau. Si celle-ci dépasse certains seuils, les traitements de potabilisation seront plus lourds et donc plus coûteux.

La qualité de nos cours d'eau reste très dégradée mais surtout en raison de leur morphologie. Pour faciliter les usages (aménagements urbains, cultures...) ces cours d'eau ont été modifiés, déplacés, élargis... Ils ont ainsi perdu en grande partie leurs fonctionnalités, dont en partie leur capacité d'autoépuration. Tout notre travail consiste à restaurer ces cours d'eau pour qu'ils retrouvent leur tracé naturel, leur dynamique et leur biodiversité. Ces travaux sont conséquents : réduction des gabarits, suppression d'ouvrages (seuils de moulin, busages...) pour restaurer les continuités écologiques.

Nous avons déjà réalisé d'importants travaux sur l'Ille et ses affluents entre Saint-Germain-sur-Ille et Saint-Médard-sur-Ille ou encore à Vignoc sur le ruisseau du Pas de l'Ane. D'autres sont programmés à Montreuil-sur-Ille, La Mézière, St Gondran en 2021. Nous avançons bien, plus vite qu'avant mais c'est un chantier de grande ampleur ».



Terres de sources, un label protecteur

En rejoignant la Collectivité Eau du Bassin Rennais, le Val d'Ille-Aubigné intègre la démarche Terres de sources qui encourage les pratiques agricoles respectueuses de la qualité de l'eau, en particulier auprès des exploitations situées en amont des captages d'eau potable. Le label distingue les agriculteurs qui ont fait une croix définitive sur l'usage de certains pesticides, d'antibiotiques en préventif, les OGM et l'huile de palme dans la nutrition animale. Il accompagne les exploitants qui replantent des haies bocagères, cultivent des céréales moins gourmandes en eau.

En contrepartie, Terres de sources garantit aux agriculteurs de nouveaux débouchés, notamment en restauration collective dans les cantines du territoire, dans les supermarchés et les magasins bio.

► + infos : www.terresdesources.fr

L'eau potable en local



1,5 million
de m³ / an



2/3
des besoins couverts



16 000
foyers approvisionnés



3
sites de production

ILS FONT LE TERRITOIRE

Saint-Aubin-d'Aubigné, rayon solidarité

L'association Saint-Aubin Solidarité (SAS) anime une épicerie sociale, réservée aux ménages modestes. Pour faire le plein de provisions et d'humanité.

Elle aura pu s'appeler "Le garage". Comme un clin d'œil à l'endroit où elle est née, au sous-sol d'une maison. Mais ce sera "Le sas". Pour rappeler qu'une épicerie sociale n'offre qu'un coup de pouce ponctuel, le temps de voir venir. Que l'on n'y reste pas client toute sa vie. Serge Fraleux fait partie des chevilles ouvrières de la première heure. « *L'idée a germé lors de la campagne municipale, en faisant du porte-à-porte. Notre liste n'a pas été élue mais nous voulions honorer notre promesse. Parce que la détresse est réelle, aggravée par la crise* ».

10 % du prix

Le Sas ouvre une parenthèse ciblée sur l'aide alimentaire d'urgence. Mais ne sonne pas qui veut à l'improviste. Les bénéficiaires de l'épicerie sociale, domiciliés dans l'une des neuf communes de l'ancien pays d'Aubigné, lui sont adressés par le CDAS. Ce sont les travailleurs sociaux du Département qui évaluent la durée des droits - six mois maximum - et le montant hebdomadaire du panier de courses de chaque famille. L'épicerie se fournit une fois par semaine auprès de la Banque alimentaire. Elle revend les denrées à 10 % de leur prix habituel. « *Un panier à 7 €, c'est un charriot à 70 € en grande surface* ». Avec des conserves, des produits secs mais aussi des légumes, des œufs et des laitages pour remplir le frigo.

Un local provisoire

En décembre et janvier, l'épicerie sociale fonctionnait en mode drive car le garage ne permettait pas l'accueil du public. « *Les paniers étaient préparés au téléphone avec les bénéficiaires puis livrés à leur domicile* ».



Serge Fraleux, bénévole du SAS

L'association a investi depuis un magasin désaffecté à la sortie du bourg, loué grâce à une subvention du Val-d'Ille-Aubigné. La solution est provisoire mais la boutique pourra tourner comme une véritable épicerie. Quinze foyers - soit 28 personnes dont 8 enfants - sont "clients" réguliers. De tout âge, toute origine.

Un lieu d'échanges

Derrière la caisse ou en coulisses, une quarantaine de bénévoles s'active. L'épicerie a d'autres ambitions que l'aide alimentaire stricto sensu. « *On sent un vrai besoin de contact, d'accompagnement. À la campagne, loin des services publics, sans voiture, on peut très vite se retrouver isolé* ». Le coronavirus ne facilite pas le travail. « *On ne peut plus se serrer la main ni offrir de café. On ne voit pas nos sourires sous le masque* ». Ce qui n'enlève rien aux projets de l'association. Un coup de main pour

déménager ou remplir des papiers ? C'est déjà possible en attendant des ateliers cuisine et numérique.

À SAVOIR

Depuis 2014, l'épicerie solidaire de Montreuil-le-Gast propose elle aussi une aide alimentaire ponctuelle aux habitants du territoire, sous conditions de ressources. Il s'agit d'un service de la Communauté de communes.

► + infos : 02 99 60 52 68 ;
06 42 83 06 69 ;
lepicerie@valdille-aubigne.fr

L'antenne locale des Restos du Cœur est située à Melesse, rue des Landelles.

► + infos : 02 99 69 35 20 ;
ad35.melesse@restosducoeur.org



24 H AVEC...

... Le service Mobilités

Peut-on bouger sans voiture quand on habite en milieu rural ? Pas facile mais c'est possible. Au service Mobilités de vous faire préférer le train, le vélo ou l'autopartage électrique.



8H00. La navette Mobi'Futée arrive à Montreuil-sur-Ille pour permettre à ses passagers de prendre le TER de 8h04 vers Rennes. Au volant, Claude Deletang. Le chauffeur repassera en fin de journée, direction Aubigné en faisant halte à Feins. Une seconde ligne connecte Andouillé-Neuville à la ligne de car BreizhGo n°4, également tous les matins en semaine. La navette Mobi'Futée est sur la route depuis 2012. Elle complète l'offre de transports locale. Qui ne doit oublier personne.

9H30. Les visages de Lucie Calvet et d'Anne Rogard s'affichent à l'écran. Elles ont rendez-vous avec la direction des transports de la Région Bretagne. La réunion se fait en visio. La loi d'orientation des mobilités (LOM) autorise les intercommunalités à prendre cette compétence avant le 30 mars 2021. Les discussions sont en cours.



11H15. A l'arrêt "Mairie" de La Mézière, Marcia Delahaie vérifie l'installation récente des bornes de vélos en libre-service. Pratique, écologique et économique : le service de vélos électriques partagés compte quinze vélos répartis sur six stations installées à La Mézière, Melesse et Saint-Aubin-d'Aubigné. Une fois abonné, un smartphone et une carte bancaire sans contact suffisent. La première heure est gratuite. Marcia est attendue à Melesse. Elle a rendez-vous avec l'association Transports Mobilité pour discuter des ateliers mobiles de réparation vélo prévus au printemps.



14H45. En ligne avec Saint-Gondran et La Mézière, Anne Rogard dresse le bilan du service d'autopartage testé par les deux communes en 2020. Le Val d'Ille-Aubigné met deux véhicules électriques à disposition des habitants. Les communes restent l'interlocuteur de proximité des usagers. Sept d'entre elles ont déjà expérimenté le service depuis sa création.



15H30. Lucie Calvet et Anne Rogard se retrouvent en gare de Montreuil-sur-Ille où les travaux de requalification du pôle d'échanges multimodal (PEM) accélèrent. Le chantier s'achève cet été. Le parking agrandi laissera la part belle au stationnement vélo avec douze box sécurisés. Neuf places seront réservées au covoiturage. Les ombrières photovoltaïques alimenteront deux bornes de recharge électrique. Piétons et cyclistes accéderont plus facilement à la gare, bientôt parée d'un joli parvis planté.



17H15. Les heureux utilisateurs d'un vélo à assistance électrique (VAE) se succèdent au siège de la Communauté de communes, accueillis par Stella Clavier. Ils viennent signer leur contrat de location pour un an minimum. Cette année encore, 30 personnes ont pu bénéficier du service de location de VAE. Raison du succès, la liste d'attente s'allonge. « *Chez nous, deux tiers des déplacements se font toujours en voiture, note Lucie Calvet. Mais les attentes sociales pour les alternatives douces et écologiques sont plus fortes qu'avant. Notre rôle est d'impulser, d'accompagner cette transition* ».



Bernard Gadaud est le nouveau Président de l'association des commerçants de la Route du meuble

ILS FONT L'ÉCO

La Route du meuble, bien en place

Ancien élu et chef d'entreprise, Bernard Gadaud prend les rênes de l'association de commerçants. En pleine tempête ? La plus grande zone commerciale de Bretagne résiste bien à la crise sanitaire.

Tout le monde sait où équiper sa maison : la notoriété de la Route du meuble n'est plus à faire. Canapés, cuisines, piscines, cheminées... Pas moins de 135 enseignes s'affichent sur les deux rives du ruban d'asphalte, long de neuf kilomètres, à cheval sur cinq communes et deux intercommunalités. La zone d'activité s'étend sur 130 000 m² de surface de vente. Elle réalise environ 200 M€ de chiffre d'affaires par an. Ici les concurrents sont aussi des confrères. L'association de commerçants du même nom réunit les deux tiers des chefs d'entreprise du secteur. « Je m'étonne toujours que l'on arrive à mettre autant de monde autour de la table en bonne intelligence », observe son nouveau président, Bernard Gadaud.

Le CV qui va

Celui qui a pris la relève de Godefroy Morel, à la tête de l'association pendant 20 ans, connaît bien l'endroit. « Mon père fabri- quait des meubles. Il me traînait dans les

réunions quand j'étais ado dans l'espoir que je reprenne l'affaire familiale ». Ce que fit le fils mais en vendant des portails à la place jusqu'à la cession de son entreprise Porclo, en 2018. Récemment, Bernard Gadaud était encore élu municipal à La Mézière. Il siégeait également au Val d'Ille-d'Aubigné qu'il représentait aux réunions du Pays de Rennes et du Codespar. Un profil à la fois économique et citoyen qui collait parfaitement à l'emploi. Même bénévole.

Une bonne année Covid ?

Reprendre le flambeau d'une association de chefs d'entreprise en pleine crise ne va pas de soi. « Ce sont beaucoup de discussions, des inquiétudes aussi. Mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne ». Les « vendeurs purs » bataillaient déjà contre les géants de l'aménagement et la vente en ligne, se disputant des marges modestes. « Mais ceux qui valorisent leurs savoir-faire de pose ou de fabrication s'en sortent nettement mieux. C'est le cas des

cuisinistes, des clôturistes, des garagistes, des constructeurs... Des secteurs comme le camping-car, la piscine ou le vélo marchent fort. Certains vont faire une meilleure année que l'an passé ».

Le carnet de commandes s'est rempli après le premier confinement. Aucun dépôt de bilan n'est venu contredire Bernard Gadaud depuis. La route du Meuble pèse toujours un millier d'emplois directs et indirects.

En vélo bientôt

L'association regarde donc l'avenir avec confiance. Pour sortir du tout-voiture, une longue piste cyclable va être réalisée par le Conseil Départemental pour la partie sur le Val d'Ille-Aubigné. Les commerçants approuvent. L'association défend aussi la révision des prescriptions d'urbanisme commercial en vigueur. « Le SCoT actuel ne permet pas l'implantation d'une nouvelle enseigne de meuble. C'est un paradoxe ». Mais ça fait longtemps que la Route du meuble est à tiroirs. Une modification simple du Schéma de cohérence territorial (SCoT) est à l'étude pour répondre à cette problématique.

Le Pass commerce artisanat s'ouvre au numérique

Le Val d'Ille-Aubigné propose un soutien financier aux investissements des TPE commerciales et artisanales. Cofinancé par la Région Bretagne, le Pass commerce artisanat (PCA) aide les entreprises à se moderniser et à se développer.

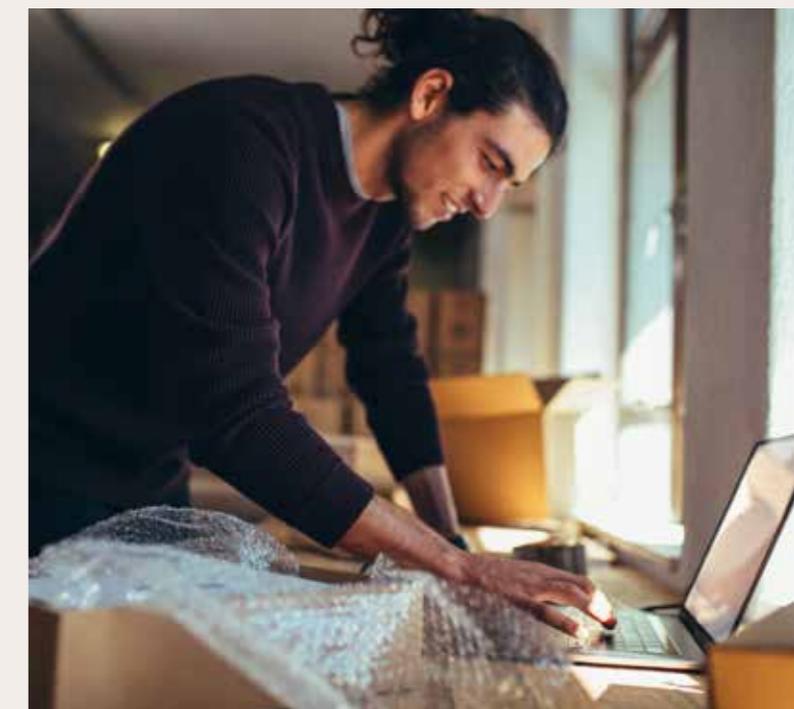
Depuis 2019 :

- 45 demandes reçues.
- 37 dossiers pris en charge.
- 89 176 € d'aides versées dont 53 % par le Val d'Ille-Aubigné.

Le Pass commerce artisanat est désormais complété par un volet numérique, en accompagnement des entreprises dans leur transformation digitale durant la crise. Pour investir dans une prestation de conseil numérique, la création d'un site de vente en ligne, du matériel informatique, etc. Ce dispositif est en vigueur jusqu'au 30 juin 2021. Il est cumulable avec les aides du Pass commerce et artisanat « classique » dans la limite d'une subvention de 7 500 € ainsi qu'avec les aides numériques de l'État.

► + infos :

www.valdille-aubigne.fr/economie/aides-entreprises



S'informer sur l'échange parcellaire

Dans le cadre du contrat territorial 2020-2025, le syndicat mixte de bassin versant de l'Ille, de l'Illet et de la Flume (SMBIIF) organise une animation pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets d'échanges parcellaires.

Outre les économies de carburant et de temps, le regroupement du parcellaire agricole autour du siège d'exploitation facilite l'accessibilité des parcelles au pâturage et favorise l'augmentation de la part en herbe dans l'assolement.

Une première réunion d'information, en partenariat avec la Chambre d'agriculture s'est tenue à Mouazé le 11 février.



L'entreprise Nous anti-gaspi distinguée

Les Victoires de la Bretagne récompensent les initiatives individuelles et collectives qui se sont illustrées dans leur domaine d'activité. En 2020, la société Nous anti-gaspi, établie à Melesse, a remporté la Victoire de l'entreprise.

Ouvert depuis deux ans, le magasin lutte contre le gaspillage alimentaire en distribuant des produits rejetés par la grande distribution. L'entreprise comptera bientôt douze magasins dont deux à Paris et 70 salariés. Elle a réalisé l'an dernier une levée de fonds de 8 M€.

Événements emploi

(sous réserve de nouvelles consignes gouvernementales)

- Le Point Accueil Emploi du Val d'Ille-Aubigné organise :
- Un café conseil : mardi 23 mars à Saint-Aubin-d'Aubigné
 - Les journées de l'intérim : mardi 6 ou jeudi 8 avril à La Mézière (salle polyvalente)
 - Forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle : vendredi 4 Juin

► + infos et inscriptions : pae@valdille-aubigne.fr
02 99 55 42 42

Le conseil de développement

Après un premier mandat de trois ans, le conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné repart avec une nouvelle équipe de bénévoles. Quarante habitants ont été retenus par le conseil communautaire pour participer à l'instance de participation citoyenne de la Communauté de communes. Vingt femmes et vingt hommes, actifs comme retraités, domiciliés dans toutes les communes du

territoire et issus de toutes les catégories professionnelles, porteront la parole citoyenne auprès des élus.

Vous souhaitez participer aux prochains groupes de travail ?

► + **infos** : www.valdille-aubigne.fr/codev ; conseil-developpement@valdille-aubigne.fr

Un brin de lecture

Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du Val d'Ille-Aubigné



Le Petit Chaperon Rouge,

C. Bily, H. Plesse, J-M Flageul, La Maison, 2020

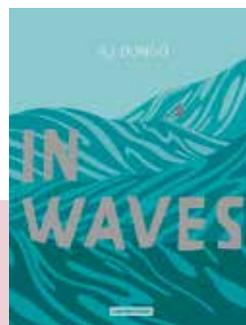
Il était une fois l'histoire du Petit Chaperon Rouge, contée en langue des signes française (LSF). Cette version bilingue propose aux petits et aux grands de s'initier à la LSF en découvrant ou redécouvrant le conte populaire. Pour le plaisir d'apprendre, de lire et de partager un doux moment !



Speak,

Halse Anderson, Carroll, Rue de Sèvres, 2019

Prix BD découverte - Cap BD 2020
Mélinda, 15 ans est victime d'un drame un soir d'été. Murée dans son silence, elle n'arrive pas à l'exprimer. Les émotions se percutent. La douleur muette de l'héroïne est omniprésente et s'exprime à travers des résultats en chute libre, un isolement. Un récit à demi-mot, subtil, prenant et bouleversant.



In waves,

AJ DUNGO, Casterman, 2019
Prix BD Expert - Cap BD 2020

Un homme, une femme et le surf. Le trait de l'auteur, tout en courbes et fluidité, est le fil conducteur. Les couleurs rythment le récit, le sépia pour l'histoire du surf et le bleu profond pour le tragique destin de la femme qu'il aime. Un roman graphique intime, magnifique, poignant et instructif.

Retrouvez les autres animations dans l'agenda culturel et suivez toute l'actualité des bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné sur le Facebook [lecturepubliquevaldilleaubigne](https://www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne) et le blog lecture.valdille-aubigne.fr/



Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné : Printemps 2021

Le travail de l'ombre des bibliothécaires se poursuit afin de proposer aux habitants un catalogue unique.

Pour faciliter la découverte de l'intégralité des collections des bibliothèques, les communes et le Val d'Ille-Aubigné entament en parallèle un travail numérique pour vous proposer un portail qui sera la porte d'entrée du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné. La page Facebook lecture publique Val d'Ille-Aubigné regroupe l'actualité des bibliothèques et des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné.

Elle recense aussi l'actualité culturelle, des activités en lien avec la lecture, des présentations d'ouvrages et de ressources numériques. Un vrai bain de culture à liker de tout urgence !

► + **infos** : Hélène Gruel, tél. : 02 99 69 86 89

ou helene.gruel@valdille-aubigne.fr

www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne

<https://lecture.valdille-aubigne.fr/>

UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES.....

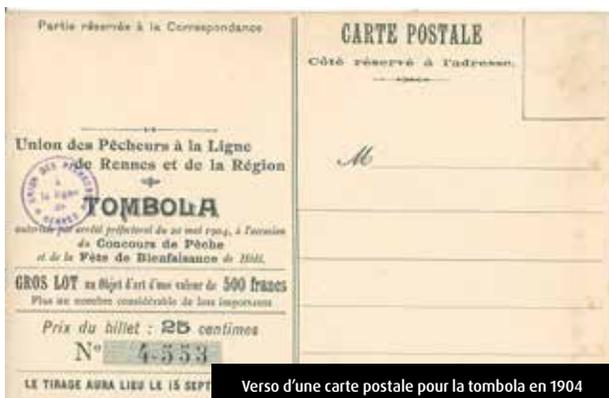
Quand la bourgeoisie rennaise flânait le long du canal...



Concerts et bals pour les Bourgeois Rennais lors des concours de pêche



Chapeaux à fleurs et canotiers pour ces Rennais au bord du canal en 1904



Verso d'une carte postale pour la tombola en 1904

Dans son livre *Entre Isle et Rance, un canal, des hommes, des femmes*, publié en 1933, l'historien du canal Marcel Donet écrivait : « On fait de bonnes parties de pêche dans ce beau canal et parfois même la fête sur ses eaux et ses berges ». Sur notre territoire, le canal d'Ille-et-Rance traverse Melesse, Saint-Germain-sur-Ille, Saint-Médard-sur-Ille, Montreuil-sur-Ille, Guipel et Feins puis et Hédé-Bazouges aux Onze écluses. L'ouvrage a été ouvert à la navigation le 29 avril 1832.

C'était la Belle Époque

Deux événements ont favorisé la fréquentation des berges du canal d'Ille-et-Rance à la fin du 19^e siècle puis au début du 20^e siècle. D'abord la mise en service des chemins de fer de l'Ouest sur la portion Rennes / Saint-Malo / Saint-Servan en 1864. Ensuite celle du réseau des tramways entre Rennes et Tinténiac puis vers Miniac-Morvan et Saint-Malo, en 1901.

Pour la bourgeoisie rennaise, dès les premiers rayons du soleil, c'était l'occasion de flâner le long des berges en exhibant chapeaux à fleurs pour ses dames et canotiers pour ces hommes, en quête de nature et de plein air.

Largement diffusées, les cartes postales d'Edmond Mary-Rousse- lière ont immortalisé ces belles images du passé. Elles nous rap- pellent que les concours de pêche attiraient une foule considérable de citoyens. Des concerts et des bals se tenaient le week-end. Des tombolas étaient organisées par l'Union des pêcheurs de la ligue de Rennes et de la Région. Comme en septembre 1904 où le prix du billet de tombola, tiré à 4 553 unités, fut fixé à 25 centimes pour s'offrir le gros lot d'un objet d'art d'une valeur de 500 Fr et de nombreuses autres récompenses...

Le « pesage » des poissons était une vraie curiosité. Les cartes postales s'en sont fait l'écho comme le retour des citoyens vers Rennes aux gares de Hédé, Saint-Germain-sur-Ille ou Montreuil-sur-Ille.

Au 21^e siècle, les concours de pêche n'ont pas totalement disparu. A Guipel ou Hédé-Bazouges, la tradition perdure.

Le tourisme s'est ensuite démocratisé avec l'arrivée de l'automobile dans les classes populaires et plus récemment, la navigation de plaisance.

- Guy Castel et Lionel Henry, association Le Bas Champ.

Vous possédez une carte postale ancienne de votre commune ? Prenez une photo aujourd'hui et envoyez vos commentaires à communication@valdille-aubigne.fr, nous les diffuserons dans les pages du magazine.

VAL D'ILLE-AUBIGNE
MOBILITÉS

Libre de se laisser porter

Pour les loisirs, l'école
ou le travail, profitez de 4 lignes
de car pour voyager
en toute indépendance

créateur graphique : pollemraud.fr

Avec la
participation
de

